

# CHAMPIONNAT ROMAND INDIVIDUEL de Judo pour ECOLIERS A et ECOLIERES A

**DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021**

**CHESEAUX (VD)**

**Centre Sportif du Marais du Billet**

*Le Championnat Romand Individuel (CRI) est ouvert à tous les Ecoliers A et Ecolières A (2007-2008 uniquement !?) licencié(e)s dans un club/école membre de l'une des six associations cantonales romandes, soit les associations fribourgeoise, genevoise, jurassienne, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise.*

**Programme:**

9h00 - 9h30 : pesée des catégories Ecoliers A -40kg, -45kg, -50kg

11h00 - 11h30 : pesée des catégories Ecoliers A -55kg, -60kg, +60kg

13h00 - 13h30 : pesée des catégories Ecolières A -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, +52kg

**Système de compétition:**

- Lorsqu'une catégorie est composée de **six combattants ou moins**, le système de compétition est celui d'une poule unique.
- Lorsqu'une catégorie est composée de **plus de six combattants**, le système de compétition est le suivant: poule éliminatoire de trois ou quatre. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour la suite de la compétition qui se déroule sous la forme de tableau avec simple repêchage

Les règles de la FSJ sont appliquées.

La durée des combats est de 3 minutes.

**Récompense:**

Dans chaque catégorie une médaille d'or, une médaille d'argent et deux de bronze récompensent les quatre premiers. En outre, le titre officiel de "champion(ne) romand(e)" est décerné au vainqueur.

**Grade minimum:**

Ceinture jaune

**Inscription:**

L'inscription se fait sur place le jour de la manifestation. La finance d'inscription est de CHF 20.- par combattant.

**Assurance:**

A la charge des participants.



# Protocole Sanitaire

- Toute personne présentant des symptômes de maladie sera interdite d'accès selon les règles de l'OFSP.
- Le certificat covid sera obligatoire pour toute personne âgée de 16 ans et plus. Cette disposition s'applique aussi bien pour le public, les accompagnants et les entraîneurs. Le certificat et l'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, permis de séjour, carte d'étudiant, swisspass...) seront contrôlés à l'entrée du centre sportif.
- Le public sera autorisé dans les gradins, mais pas dans les zones de compétitions.
- L'accès aux vestiaires sera limité.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des participants et du public.
- Une petite buvette sera ouverte. Cependant, la consommation de nourriture dans les gradins est strictement interdite.

Ces mesures peuvent être adaptées en fonction des directives cantonales et fédérales.